

large de leur surface, destinée à recevoir les ischions, on a fixé deux consinets rimbouffés, de formes variables, mais séparés entre eux de manière à laisser la partie médiane libre (fig. 6, Het I), de sorte que le perinée est absolument à l'abri de toute pression. Mais, pour ne pas faire perdre le bénéfice de l'élasticité de l'ancienne selle, fort appréciée surtout dans le passage des grosses ornières, on a placé, au-dessous de la partie rigide, un ressort à boudin ou à lame qui obéit bien aux chocs tout en laissant la partie supérieure de la selle toujours la même (fig. 6, I).

Cette selle n'est peut-être pas parfaite, mais comme elle remédie à la plupart des inconvénients reprochés à la bicyclette, nous croyons que son adoption rallierait au cyclisme beaucoup de récalcitrants.

La tâche que nous nous étions imposée touche à sa fin. Les nombreux médecins qui, jusqu'à présent, se sont occupés de la bicyclette en ont presque toujours parlé d'une manière générale; nous avons voulu être plus précis et dire quelques mots de l'influence de quelques unes de ses parties sur le bien être de l'individu qui la monte. De la sorte, celui qui voudra faire du cyclisme saura où porter ses investigations pour se procurer une machine qui ne lui soit pas dommageable. Il est bon de se préoccuper de l'élégance, du poids et du prix d'une bicyclette, mais il est encore mieux de s'assurer si son système de propulsion, ses tubes, sa selle et son guidon n'offensent pas l'hygiène.

Nous ne croyons pas opportun de nous étendre sur les états dans lesquels on peut pédaler et les maladies susceptibles d'être améliorées ou aggravées par cet exercice; le sujet a été traité si complètement et si souvent que ce serait faire des redites inutiles. Un principe général suffira: que ceux qui peuvent se livrer à des exercices un peu actifs peuvent faire de la bicyclette sans danger, avec cette restriction qu'ils ont besoin d'un peu d'empire sur eux même pour ne pas se laisser entraîner, ce qui est ici plus facile qu'ailleurs à cause d'un certain état cérébral particulier au cycliste et qui le fait se fatiguer presque sans s'en apercevoir.

Les phlegmatiques, assez peu sensibles à l'émulation pour laisser passer une voiture ou un cycliste à leurs côtés, sans s'acharner à les dépasser et même à les suivre, seraient donc les privilégiés de la bicyclette, ceux qui pourraient pédaler avec profit.

Quant aux ambitieux qui seraient tentés de se laisser entraîner hors des limites d'une vitesse raisonnable, nous leur conseillons de se remémorer de temps à autre cet aphorisme d'un vieux médecin paradoxal: "On marche avec ses jambes, on court avec ses poumons, on galope avec son cœur, on résiste avec son estomac et on arrive avec son cerveau", pas toujours au but qu'on se proposait d'atteindre, témoin le champion Rivière perdant l'esprit pendant une course de longue haleine.

Dr. DORION,

155, Rue St-François, Québec.

ERRATA: — Dans le premier numéro traitant ce sujet (46). Vers la fin de la première colonne, lire "non soupçonnés" au lieu de "soupçonnés".

Société médicale de Québec

SÉANCE DU 23 JUIN 1898.

Monsieur le Président occupe le fauteuil.

Après les affaires de routine, M. le docteur Paradis, de St-Thomas, nous fait lecture d'un travail remarquable ayant titre: "*Le Médecin à la Campagne*" qui intéressa visiblement l'assemblée et valut à son auteur les félicitations de Monsieur le Président.

En second lieu, le secrétaire donne lecture d'une lettre d'un citoyen de la ville dans laquelle il demande à la Société Médicale de bien vouloir s'occuper par les moyens qu'elle jugera convenables, de certaines réformes qui s'imposent pour le plus grand bien du public à notre Hôpital Civique.

Après considération il est convenu que le plaignant fasse sa demande au Comité de Santé d'abord; si alors on refuse ou néglige de remédier au mal signalé, la Société se fera un devoir de s'occuper de la question.

Enfin M. le docteur Ahern fait rapport d'un cas très intéressant et très documenté d'ectopie du testicule, qu'on lira du reste avec plaisir dans un prochain numéro de *La Revue Médicale* ainsi que le travail de M. le docteur Paradis.

En raison des élections de juillet et des assemblées que nécessitera la visite à Québec de la Société Médicale Canadienne, la séance est ajournée au mois de septembre.

C. R. PAQUIN M. D.
Secrétaire.

Assemblée générale des médecins du district de Québec

Mardi, le 21 juin, a eu lieu au Salon de l'Université Laval de Québec, sous la présidence de M. le Dr Ahern, une assemblée générale des médecins du district de Québec, pour entendre le rapport du comité et aviser au choix des candidats à la représentation de ce district, dans la chambre des gouverneurs.

Le procès verbal de la séance de février est lu et adopté, puis le secrétaire est appelé à faire la lecture du rapport du Comité.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Messieurs,

C'est pour s'acquitter de sa dernière obligation envers les médecins du district électoral de Québec, que le comité nommé par vous en février dernier, a l'honneur de vous réunir ce soir en assemblée. Depuis sa formation, grâce à l'empressement avec lequel la presque totalité de la profession a répondu à son appel, il a travaillé sans relâche par tous les moyens jugés honorables, pour mener à bonne fin la tâche réellement difficile que vous lui aviez confiée. Aussi est-il heureux de vous faire rapport que le succès le plus éclatant a couronné ses efforts.

Bien avant sa nomination les membres du comité avaient constaté que la grande majorité des médecins ignoraient en pratique, pour ne pas dire plus, le fonctionnement du bureau des gouverneurs, le nom des représentants, le but et l'objet.

Le premier soin du comité a été de renseigner tous ceux qui semblaient vouloir s'intéresser à une telle organisation.

Au cours de ce travail préliminaire le comité ayant appris qu'un travail antagoniste à celui demandé par l'assemblée était organisé dans le but de ramasser vos procurations pour les faire servir au maintien du régime actuel, le comité, dis-je, a cru prudent de se servir des mêmes armes afin d'arriver plus sûrement aux grandes réformes qui s'imposent depuis si longtemps. Ces réformes qui ont été demandées par toute la presse médicale et qui ont servi de programme au comité dans l'exécution de ce qu'il a cru être son devoir peuvent se résumer de la manière suivante:

1° Abolition du vote par procuration,